

JUSTEL - Législation consolidée

<http://www.ejustice.just.fgov.be/eli/arrete/2018/04/11/2018011703/justel>

Dossier numéro : 2018-04-11/01

Titre

11 AVRIL 2018. - Arrêté ministériel modifiant l'arrêté ministériel du 5 décembre 2017 désignant les postes consulaires honoraires habilités à délivrer des titres de voyage provisoires

Situation : Intégration des modifications en vigueur publiées jusqu'au 23-08-2019 inclus.

Source : AFFAIRES ETRANGERES, COMMERCE EXTERIEUR ET COOPERATION AU DEVELOPPEMENT

Publication : Moniteur belge du 19-04-2018 page : 34516

Entrée en vigueur : 29-04-2018

Table des matières

Texte

[Abrogé implicitement] <AM 2019-07-03/28, art. 1, 002; En vigueur : 02-09-2019>